



Mon voisin a antidaté le jour du sinistre entre nos véhicules

Par **angele80**, le **05/02/2008** à **12:54**

Bonjour, ayant eu un accrochage avec le véhicule de mon voisin le 03/08/2007, j'ai laissé un mot dans sa boîte aux lettres pour le prévenir que je rentré le soir afin de constaté les faits.

Le soir venu, un accord amiable a été fait (oral), je devais lui remplacer sa portière de BX qui a 15ans. Chose qui a été en partie faite, puisque nous attendions le code couleur de sa voiture pour pouvoir peindre la portière(ce qu'il ne nous a jamais fourni).

Ayant été trop long a son gout, il a lancé une procédure, en declarant a son assurance que l'accrochage s'était passé le 09/10/2007 soit plus de 2mois après.

Il a lui meme prit un expert en octobre pou fair constater les dégats (juste un renforcement de la carrosserie et une griffure !), cet expert a ensuite lancé les réparations, son assurance nous réclame actuellement 450 € de remboursement pour ses réparations ! pour juste une portière un peu renforcé et une griffure !

Chose bizarre, c'est que sur le rapport de l'expert, la date d'achat du véhicule est le 17/11/2007, alors que j'ai eu l'accrochage le 03/08/2007! a qui était la voiture?? n'a t'il pas déclaré ce sinistre en octobre jurement pour ne pas avoir de probleme avec l'assurance??

Nous avons donc signalé a la gendarmerie, qu'a plusieurs reprises il m'avait déjà agréé pour que je lui donne l'argent et qu'ensuite il avait fait une fausse déclaration puisqu'un délai de 2 mois sépare les fait et sa déclarations !!

Que puis-je faire afin que celui ci ne touche aucun remboursement de ma part puisque tout ce qu'il a déclaré est faux et que je n'ai signé aucun document que ce soit, ni constat d'accident (qu'il na pas voulu faire !), ni constat amiable !!! et qu'il ma a plusieurs reprises harcelé!

Aidez moi svp ! ceci est injuste et il n'arrete pas de dire quetoute facon il a déjà gagné et qu'il va me faire craché mes sous !! et oui j'ai 23ans il en a 40 !! quelle belle mentalité !

svp , merci d'avance !!!!!!!!